

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00319

Numéro SIREN : 388 489 965

Nom ou dénomination : A.V.L

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2023 sous le numéro de dépôt 638

SC/2000 B 00319

CLN CONSULT - Avocats

44 RUE DE STRASBOURG

11000 CARCASSONNE

Nos références : SC/2000 B 00319

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A.V.L

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

22 AVENUE ANDRÉ CHÉNIER
11300 LIMOUX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 388489965 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 31/01/2023 le dépôt, enregistré sous le numéro 2023/638, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/03/2019

Récépissé délivré le 31/01/2023

Le greffier

Maître Simon MAUREL



A.V.L
Société par actions simplifiée
au capital de 14 513,14 euros
Siège social : 22 avenue André Chénier, 11300 LIMOUX
388489965 RCS CARCASSONNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 SEPTEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME DÉCISION

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 77 865 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 77 865 euros

Un prélèvement sur le compte "autres réserves" 272 135 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à
A titre de dividendes 350 000 euros
Soit 367,65 euros par action

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 526 564 euros.

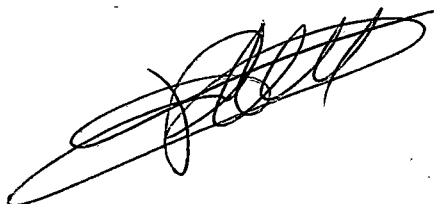
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} octobre 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 350.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
31 mars 2016	-	-	-
31 mars 2017	250.000 €	-	250.000 €
31 mars 2018	-	-	-

Certifié conforme
La Présidente



Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.LDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 22 av Andre Chenier

11300 LIMOUX

Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 38848996500029Néant ☐

				Exercice N clos le.		N-1	
				31 03 2019		31 03 2018	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 070	60 000	60 259	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	346 105	346 105	346 105	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	18 137			
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	22 240	4 475	6 684	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	186 093	43 117	77 429	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE			293	
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 204	1 204	1 204	
TOTAL (II)		BJ	BK	227 541	454 901	491 975	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	409 988	417 275	417 275	
	Autres créances (3)	BZ	CA	128 573	72 513	72 513	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	40 000	40 000	40 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	CG	355 424	475 543	475 543	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 543	27 902	27 902	
	TOTAL (III)	CJ	CK	937 528	1 033 233	1 033 233	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 619 970	1 392 429	1 525 208	
			IB				
			IC				
			ID				
ACTIF CIRCULANT			IE				
			IF				
			IG				
			IH				
			II				
			IJ				
			IK				
			IL				
			IM				
			IN				
ACTIF IMMOBILISÉ *			IO				
			IP				
			IQ				
			IR				
			IS				
			IT				
			IU				
			IV				
			IV				
			IV				
STOCKS *			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
CRÉANCES			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
DIVERS			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
COMPTES DE RÉGULARISATION			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
REVENUS			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
CHARGES			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
TOTAL			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				
			IV				

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1						
CAPITAUX PROPRES					Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :14 513.....)	DA	14 513	14 513					
					Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	183 514	183 514					
					Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC							
					Réserve légale (3)	DD	1 451	762					
					Réserves statutaires ou contractuelles	DE							
					Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF							
					Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	599 220	202 242					
					Report à nouveau	DH		187 606					
					RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	77 865	210 061					
					Subventions d'investissement	DJ							
					Provisions réglementées *	DK							
					TOTAL (I)	DL	876 564	798 698					
					Autres fonds propres					Produit des émissions de titres participatifs	DM		
										Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO												
Provisions pour risques et charges					Provisions pour risques	DP							
					Provisions pour charges	DQ							
					TOTAL (III)	DR							
DETTES (4)					Emprunts obligataires convertibles	DS							
					Autres emprunts obligataires	DT							
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 715	64 262					
					Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	53 768	313 732					
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW							
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	155 703	87 599					
					Dettes fiscales et sociales	DY	273 680	260 918					
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ							
					Autres dettes	EA							
Compte régul.					Produits constatés d'avance (4)	EB							
					TOTAL (IV)	EC	515 866	726 510					
					Ecart de conversion passif * (V)	ED							
					TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 392 429	1 525 208					
RENVIS					(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B							
					(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C							
						1D							
						1E							
					(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F							
					(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	461 138	645 052					
					(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.I.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 833	FB		FC	11 833		
	Production vendue	FD		FE		FF			
			FG		2 395 067		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 406 899	FK			FL	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	7 431	19 762	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	37 844	29 606	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 073	2 991	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 453 247	2 515 414
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 087	1 714	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 020 805	996 862	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	73 958	70 298	
	Salaires et traitements*					FY	1 045 376	1 019 254	
	Charges sociales (10)					FZ	203 427	194 885	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	37 207	47 004	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 870	4 047	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 384 730	2 334 063
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	68 517	181 351
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	995	1 167	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	995	1 167
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 041	1 230	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 041	1 230
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(46)	(63)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	68 471	181 288	

Désignation de l'entreprise : SAS AMBULANCES A.V.L

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1 157		27 848	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		17 630			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				62 760	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		18 787		90 608	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 840		2 434	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		734			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		2 574		2 434	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		16 213	88 174
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		6 818	59 400
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		2 473 028	2 607 188
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM		2 395 163	2 397 127
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN		77 865	210 061
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO					
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY					
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG					
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP					
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		80 797		66 587	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH					
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ					
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK					
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX					
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC					
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD					
	(9) Dont transferts de charges	A1		37 844		29 606	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2					
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Cf état annexe			2 574		18 787	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Jean-Paul Clarenc & Auditeurs Associés

Tél. 05 59 11 20 20 / Fax 05 59 11 20 30

Mail jpcaa@bdac-jpa.com

Siège social 22, avenue Edouard VII - 64000 Pau

A.V.L. S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

A.V.L. S.A.S.

Siège social : 22, rue André Chénier – 11300 Limoux

Capital social : 14 513 €uros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

A l'associé unique de la société A.V.L. S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.V.L. S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pau, le 27 septembre 2019

Le Commissaire aux comptes
JEAN-PAUL CLARENC & AUDITEURS ASSOCIES



Sandro d'Ovidio
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	61 070	1 070	60 000	60 259	259-	0. 43-
	Fonds commercial (1)	346 105		346 105	346 105		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	18 137	18 137				
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	26 716	22 240	4 475	6 684	2 209-	33. 05-
	Autres immobilisations corporelles	229 210	186 093	43 117	77 429	34 312-	44. 31-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés				293	293-	100. 00-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 204		1 204	1 204		
Total II		682 442	227 541	454 901	491 975	37 073-	7. 54-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	409 988		409 988	417 275	7 287-	1. 75-
	Autres créances	128 573		128 573	72 513	56 060	77. 31
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000	40 000		
	Disponibilités	355 424		355 424	475 543	120 119-	25. 26-
	Charges constatées d'avance (3)	3 543		3 543	27 902	24 359-	87. 30-
	Total III	937 528		937 528	1 033 233	95 705-	9. 26-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 619 970	227 541	1 392 429	1 525 208	132 778-	8. 71-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 14 513)	14 513	14 513		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	183 514	183 514		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 451	762	689	90.40
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	599 220	202 242	396 978	196.29
	Report à nouveau		187 606	187 606	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	77 865	210 061	132 196	62.93
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	876 564	798 698	77 865	9.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	32 715	64 262	31 547	49.09
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	53 768	313 732	259 964	82.86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 703	87 599	68 104	77.75
	Dettes fiscales et sociales	273 680	260 918	12 762	4.89
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	515 866	726 510	210 644	28.99
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 392 429	1 525 208	132 778	8.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

461 138

645 052

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	11 833		11 833		11 833	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 395 067		2 395 067	2 463 055	67 988-	2.76-
Chiffre d'affaires NET	2 406 899		2 406 899	2 463 055	56 156-	2.28-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			7 431	19 762	12 331-	62.40-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 844	29 606	8 238	27.82
Autres produits			1 073	2 991	1 917-	64.11-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 453 247	2 515 414	62 167-	2.47-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 087	1 714	373	21.78
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 020 805	996 862	23 943	2.40
Impôts, taxes et versements assimilés			73 958	70 298	3 661	5.21
Salaires et traitements			1 045 376	1 019 254	26 121	2.56
Charges sociales			203 427	194 885	8 543	4.38
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 207	47 004	9 796-	20.84-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 870	4 047	2 178-	53.81-
Total des Charges d'exploitation (II)			2 384 730	2 334 063	50 667	2.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			68 517	181 351	112 834-	62.22-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	995	1 167	172-	14. 75-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	995	1 167	172-	14. 75-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 041	1 230	189-	15. 35-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 041	1 230	189-	15. 35-
2. Résultat financier (V-VI)	46-	63-	17	26. 51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	68 471	181 288	112 817-	62. 23-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 157	27 848	26 691-	95. 85-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 630		17 630	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		62 760	62 760-	100. 00-
Total VII	18 787	90 608	71 821-	79. 27-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 840	2 434	594-	24. 42-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	734		734	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 574	2 434	140	5. 74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 213	88 174	71 961-	81. 61-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 818	59 400	52 582-	88. 52-
Total des produits (I+III+V+VII)	2 473 028	2 607 188	134 160-	5. 15-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 395 163	2 397 127	1 964-	0. 08-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	77 865	210 061	132 196-	62. 93-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu durant l'exercice 2018-2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 42 836 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 42 836 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

 **JPCAA**
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	42 836
Total	42 836

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	407 175		
TOTAL	407 175		
Terrains	18 137		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 716		
Installations générales agencements aménagements divers	53 798		
Matériel de transport	235 506		863
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 301		
TOTAL	351 458		863
Autres titres immobilisés	293		
Prêts, autres immobilisations financières	1 204		
TOTAL	1 497		
TOTAL GENERAL	760 130		863

 **JPCAA**
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			407 175	407 175
Terrains			18 137	18 137
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			26 716	26 716
Installations générales agencements aménagements divers			53 798	53 798
Matériel de transport		78 257	158 111	158 111
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 301	17 301
TOTAL		78 257	274 063	274 063
Autres titres immobilisés		293		
Prêts, autres immobilisations financières			1 204	1 204
TOTAL		293	1 204	1 204
TOTAL GENERAL		78 550	682 442	682 442

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	811	259		1 070
Terrains	18 137			18 137
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 031	2 209		22 240
Installations générales agencements aménagements divers	37 055	3 974		41 029
Matériel de transport	175 488	30 374	77 816	128 046
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 627	391		17 018
TOTAL	267 339	36 948	77 816	226 471
TOTAL GENERAL	268 150	37 207	77 816	227 541

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	259				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 209				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 974				
Matériel de transport	30 374				
Matériel de bureau informatique mobilier	391				
TOTAL	36 948				
TOTAL GENERAL	37 207				

 **JPCAA**
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 204	0	1 204
Autres créances clients	409 988	409 988	
Personnel et comptes rattachés	2 343	2 343	
Impôts sur les bénéfices	108 988	108 988	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 576	10 576	
Divers état et autres collectivités publiques	588	588	
Débiteurs divers	6 079	6 079	
Charges constatées d'avance	3 543	3 543	
TOTAL	543 308	542 104	1 204

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	57	57		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	81 458	26 730	53 928	800
Emprunts et dettes financières divers	48 800	9 600	38 400	800
Fournisseurs et comptes rattachés	155 703	155 703		
Personnel et comptes rattachés	175 503	175 503		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 854	71 854		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 846	9 846		
Autres impôts taxes et assimilés	16 477	16 477		
Groupe et associés	4 968	4 968		
TOTAL	564 666	470 738	92 328	1 600
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 083			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	15.2450	952			952

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R.123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fond commercial cabie	139 895			139 895	
fond commercial Vacquier	96 000			96 000	
fond commercial ladouce			44 210	44 210	
fond commercial babiloni	66 000			66 000	
Total	301 895		44 210	346 105	

le fonds de commerce "Ladouce" a été apporté dans le cadre de la fusion des sociétés Vacquier et Ladouce

 **JPCAA**
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 48 2 41
Autres créances	6 6 6 7
Total	1 5 4 9 0 8

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 9 3 6 6
Dettes fiscales et sociales	1 4 8 6 1 4
Total	2 2 8 0 3 6

 **JPCAA**
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Ouvriers	49
Total	49

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				320 636	320 636
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				120 115	120 115
- exercice				62 505	62 505
Total				182 619	182 619
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				40 967	40 967
- entre 1 et 5 ans				110 461	110 461
Total				151 429	151 429
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 711	1 711
Total				1 711	1 711
Montant en charge sur l'exercice				62 505	62 505

 **JPCAA**
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

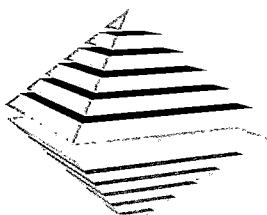
	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		38 846	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

 **JPCAA**
Commissaire aux comptes



CLN CONSULT
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Avocats Associés

Jean-Louis LEVY

Avocat au barreau
de Toulouse
Spécialiste en Droit Fiscal
jl.levy@clnconsult.fr

David NAON

Avocat au barreau
de Toulouse
D.J.C.E. Toulouse
D.E.S.S. Droit des Affaires
d.naon@clnconsult.fr

Rémi LATARGET

Avocat au barreau
de Carcassonne
D.E.A. Droit des Affaires
r.latarget@clnconsult.fr

Mathilde CASTILLA-ROUANET

Avocat au barreau
de Toulouse
D.J.C.E. Toulouse
m.castilla@clnconsult.fr

En collaboration

Dorothée BAYARD-NAON

Avocat au barreau
de Toulouse
D.J.C.E. Toulouse
d.bayard@clnconsult.fr

Marjorie PERONNET

Juriste
Master 2 Droit des Affaires
m.peronnet@clnconsult.fr



**CLN Consult
TOULOUSE**

46, rue Louis Plana
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 34 05 65
Fax : 05 61 34 00 78
Case Palais n°183



**CLN Consult
CARCASSONNE**

44, rue de Strasbourg
11000 Carcassonne
Tél. : 04 68 11 49 60
Fax : 04 68 11 49 64

Greffes du Tribunal de commerce
de Carcassonne
34 rue de Strasbourg
11000 CARCASSONNE

Le 27 janvier 2023

Affaire : AVL (SASU) - LIMOUX
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan et compte de résultat) pour l'exercice clos le 31 mars 2019,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat et la décision adoptée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

R. LATARGET
Avocat Associé